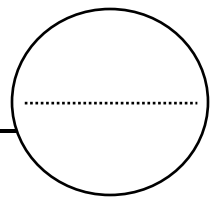




PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD

À la séance ordinaire du Conseil municipal tenue mardi le 4 avril 2017 à compter de 20h00 à la salle du conseil de l'édifice municipal au 505, rue Frontière, Hemmingford.

Sont présent(e)s :

M. Drew Somerville, maire;
M. Normand Lussier, conseiller n° 1;
Poste vacant, conseillère n° 2;
M. Dale Langille, conseiller n° 3;
M. Michael Houle, conseiller n° 4;
M. Howard Silverman, conseiller n° 5;
Mme Lucie Bourdon, conseillère n° 6;

Sont absents :

Sont également présente :

Amélie Latendresse, Directrice générale et secrétaire-trésorière

VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

À 20h00, M. Drew Somerville, président d'assemblée, déclare la séance ouverte après vérification du quorum.

2017-04-083

1-ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Howard Silverman, conseiller, et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour tel que déposé mais en le laissant ouvert.

2017-04-084

2A-ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 MARS 2017

Il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Michael Houle, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers que le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mars 2017 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

3-DÉLÉGATION

Quelques citoyens ont des questions concernant le Centre Récréatif, l'évènement Hemmingford Together, la démission de la conseillère Tina Calvarese ainsi que des questions au sujet de l'entrepreneur Excavation Bergevin Laberge qui a effectué les travaux de la rue Frontière.

2017-04-085

4A- CHANGEMENT DE LA DATE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE NOVEMBRE

Considérant qu' en vertu de l'article 148 du Code Municipal du Québec, la Municipalité peut par résolution modifier la date ou l'heure des séances régulières au calendrier ;

Considérant que les élections municipales se tiendront le 5 novembre 2017 ;

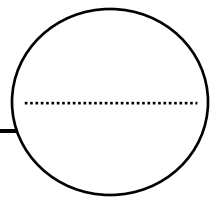
Considérant que les élus municipaux seront assermentés durant la semaine du 6 novembre 2017 ;

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Michael Houle, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers de changer la date de la séance ordinaire du 7 novembre 2017 au 14 novembre 2017.

ADOPTÉE



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



2017-04-086

4B-MODALITÉS D'UTILISATION DES MESURES D'ALLÈGEMENT POUR LES SITES CONTAMINÉS : MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD : NOUVELLE NORME COMPTABLE

Considérant qu' à compter de l'exercice 2015, les organismes municipaux doivent appliquer une nouvelle norme comptable, soit le chapitre SP 3260 – Passif au titre des sites contaminés du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public ;

Considérant qu' une vérification des propriétés de la Municipalité du Village de Hemmingford a été effectuée afin de connaître les possibilités de contamination de ces propriétés ;

client 8, Jardin Communautaire (matricule n° 9789 55 4362 lot n° 5366964)
Usage: terrain vacant utilisé pour faire du jardinage collectif
Possibilité de contamination : Aucune (en usage productif)
Ancien usage : terrain vacant

client 362, 574 Champlain (matricule n° 9889 54 6531 lot n° 5367183)
Usage: Station de pompage
Possibilité de contamination : Aucune (en usage productif)
Ancien usage : terrain vacant

client 363, Terrain avant 574 Champlain (matricule n° 9889 54 6783 lot n° 5367182)
Usage: Ancienne caserne de pompier transférer sur ce terrain vacant à titre de musée
Possibilité de contamination : Aucune (en usage productif)
Ancien usage : Terrain vacant

client 361, Puits (matricule n° 9889 53 3848 lot n° 5367362)
Usage: Puit municipal
Possibilité de contamination : Aucune (en usage productif)
Ancien usage : Terrain vacant

client 354, Stationnement supplémentaire Centre Récréatif (matricule n° 9889 57 5205 lot n° 5367363)
Usage: terrain vacant pour stationnement supplémentaire pour le Centre récréatif
Possibilité de contamination : Aucune (en usage productif)
Ancien usage : Terrain vacant

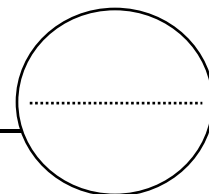
client 353, Rec Center (matricule n° 9889 46 4058 lot n° 5367143)
Usage: Terrain récréationnel
Possibilité de contamination : Aucune (en usage productif)
Ancien usage : Terrain vacant

client 119, Hôtel de Ville 505, Frontière (matricule n° 9789 86 2201 lot n° 5366981)
Usage: Hôtel de ville
Possibilité de contamination : Aucune (en usage productif)
Ancien usage : Terrain vacant

client 81, Cénotaphe (matricule n° 9789 85 0150 lot n° 5366979)
Usage: Terrain avec Cénotaphe
Possibilité de contamination : Aucune (en usage productif)
Ancien usage : Hôtel de ville précédente



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



Canton , Piste cyclable nord (matricule n° 9891 72 2062 lot n° 5367377)
Usage: Piste Cyclable
Possibilité de contamination : Aucune (en usage productif)
Ancien usage : Ancienne voie ferrée

Canton , Piste cyclable sud (matricule n° 9888 56 0934 lot n° 5367342)
Usage: Piste Cyclable
Possibilité de contamination : Aucune (en usage productif)
Ancien usage : Ancienne voie ferrée

Canton , Station de pompage eaux usées (matricule n° 9890 16 8296 lot n° 5366811)
Usage: Station de pompage principale des eaux usées
Possibilité de contamination : Aucune (en usage productif)
Ancien usage : Terrain vacant

Canton , Chemin privé - Station d'épuration des eaux usées (matricule n° 9890 29 0828 lot n° 5366765,5367371)
Usage: Station de pompage principale des eaux usées
Possibilité de contamination : Aucune (en usage productif)
Ancien usage : Terrain vacant

Canton , Station d'épuration (matricule n° 9891 70 8848 lot n° 5365891)
Usage: Station d'épuration des eaux usées
Possibilité de contamination : Aucune (en usage productif)
Ancien usage : Terrain vacant

Canton , Périmètre de sécurité du puits (matricule n° 9889 52 5750 lot n° 5367185/5367186)
Usage: Périmètre de sécurité du puits
Possibilité de contamination : Aucune (en usage productif)
Ancien usage : Terrain vacant

Canton , Terrain puits de débordements eaux usées (matricule n° 9890 26 0260 lot n° 5366754)
Usage: Terrain puits de débordements eaux usées
Possibilité de contamination : Aucune (en usage productif)
Ancien usage : Terrain vacant

En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Lucie Bourdon, conseillère, et résolu unanimement par les conseillers que suite à cette vérification du conseil et de l'administration de ne pas prévoir de réserve étant donné qu'aucun terrain de la Municipalité du Village de Hemmingford n'a été visé à titre de site contaminé.

ADOPTÉE

2017-04-087

4C - RÉOLUTION - CONSULTATION DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES SEIGNERIES PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES 2017-2018, 2018-2019, 2019-2020

Considérant que le 8 mars 2017, la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries transmettait à la municipalité du Village de Hemmingford son projet de plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles 2017-2018, 2018-2019, et 2019-2020 à des fins de consultation;

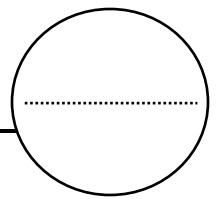
Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller appuyé par Michael Houle, conseiller et résolu unanimement par les conseillers d'accuser réception du plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2017-2018, 2018-2019 et 2019-2020 tel que soumis par la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



2017-04-088

4D - RÉMUNÉRATION PERSONNEL ÉLECTORAL

Attendu que le conseil municipal peut établir la rémunération du personnel électoral payable lors des élections et référendums dans les municipalités ;

Attendu que le taux minimal établi par le Ministère des Affaires municipales et des Régions dans le *Règlement modifiant le Règlement sur le tarif des rémunérations payables lors d'élections et de référendums municipaux* ;

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Dale Langille, conseiller et résolu unanimement par les conseillers :

- D'approuver les rémunérations suivantes pour les officiers d'élection :

Scrutateur :	12 \$ /l'heure
Secrétaire :	11 \$ /l'heure
Préposé à l'information et au maintien de l'ordre (PRIMO) :	12 \$ /l'heure
Président de la table de vérification de l'identité des électeurs	11.50 \$ /l'heure
Membre de la table de vérification	11 \$ /l'heure
Membres de la commission de révision (le minimum établi par le MAMR)	14 \$ / l'heure
Séance de formation	14 \$ pour la session

- De suivre les taux établis par le Ministère des Affaires municipales et des Régions pour les autres membres du personnel électoral.

ADOPTÉE

2017-04-089

4E – MODIFICATION DE LA POLITIQUE RELATIVE A LA GESTION DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

Considérant que la Municipalité du Village de Hemmingford a adopté une politique relative à la gestion des employés municipaux afin d'uniformiser les procédures concernant la gestion de ses employés municipaux ;

Considérant que la Municipalité doit apporter quelques modifications afin de préciser certains points ;

En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Normand Lussier, conseiller et résolu unanimement par les conseillers d'adopter la politique de gestion des employés municipaux modifié en date du 4 avril 2017.

ADOPTÉE

2017-04-090

4F – DEMANDE DE RÉVALUATION DE DOSSIER – TECQ 2014-2018

Considérant que la lettre d'acceptation de la programmation de travaux présenté par le Village en date du 19 octobre 2015 ;

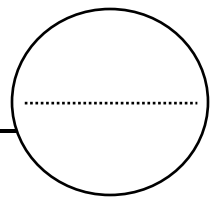
Considérant que dans la programmation de travaux daté du 19 octobre 2015, les travaux de la rue Frontière était inclus à la programmation sans tenir compte des travaux concernant les eaux usées ;

Considérant que le courriel du 18 janvier 2017 de M. Kesraoui du MAMOT nous informant que les travaux de remplacement de conduites d'aqueduc sur la rue Frontière causent conflit avec les travaux de remplacement de conduites d'égouts subventionné sur le programme PIQM 1.5 ;

Considérant que le MAMOT nous demande de corriger la situation en choisissant qu'elle subvention la Municipalité désire conserver pour le projet de la rue Frontière ;



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



Considérant que la Municipalité du Village de Hemmingford est une petite municipalité avec des capacités financières minimales donc la Municipalité ne peut se permettre de perdre la TECQ ou la PIQM 1.5 ;

Considérant que l'emprunt permanent pour le projet de la rue Frontière a été réalisé en prenant en considération que la Municipalité recevrait un montant de la TECQ ainsi qu'un montant du programme PIQM 1.5 pour réduire les coûts d'emprunt de la Municipalité ;

En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Howard Silverman, conseiller et résolu unanimement par les conseillers ce qui suit :

- De demander au MAMOT de revoir le dossier de la TECQ de la Municipalité afin de laisser la programmation tel qu'elle avait été approuvée dans la lettre du 16 novembre 2015 provenant du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire ;
- De demander au député M. Stéphane Billette d'appuyer la demande de la Municipalité au Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

ADOPTÉE

2017-04-091

4G - AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT SUR LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS ET LE REMBOURSEMENT DES DÉPENSES

La conseillère madame Lucie Bourdon donne un avis de motion, avec dispense de lecture lors de l'adoption du règlement, qu'à une prochaine séance du conseil, le conseil prévoit adopter un règlement abrogeant le règlement no.233 concernant la rémunération des élus et le remboursement des dépenses.

2017-04-092

4H - ADOPTION – PROJET DE RÈGLEMENT SUR LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS ET LE REMBOURSEMENT DES DÉPENSES

Attendu que la *Loi sur le traitement des élus municipaux* détermine les pouvoirs du Conseil en matière de fixation de la rémunération;

Attendu que tel que prévu par la Loi, le présent règlement prévoit une modification à la rémunération; et des prévisions pour le remboursement des dépenses des membres du Conseil, telles que frais de transport, d'hébergement, de repas ou autres sur présentation de pièces justificatives;

Attendu que la rémunération actuelle des membres du Conseil est fixée par le règlement numéro 233, lequel sera abrogé par le présent règlement;

Attendu qu'un avis de motion du présent règlement, avec dispense de lecture, a été donné par la conseillère Lucie Bourdon à cette même séance ordinaire du Conseil tenue le 4 avril 2017 ;

Attendu que tous les membres du conseil présents déclarent avoir reçu le règlement, l'avoir lu et renoncent à sa lecture conformément à l'article 445 du *Code municipal* ;

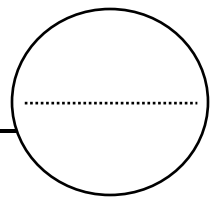
En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Normand Lussier, conseiller et résolu unanimement que le conseil municipal du Village de Hemmingford adopte le projet de règlement suivant portant le numéro 304.

ADOPTÉE

Des copies du projet sont disponibles au public dans la salle du conseil et au bureau municipal.



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



2017-04-093

4I - AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT ÉTABLISSANT UN TARIF APPLICABLE AUX DÉPENSES OCCASIONNÉES PAR LA PARTICIPATION À UN CONGRÈS, UNE ACTIVITÉ DE FORMATION OU ACTIVITÉ DE REPRÉSENTATION, D'UN EMPLOYÉ MUNICIPAL DU VILLAGE DE HEMMINGFORD.

La conseillère Lucie Bourdon donne un avis de motion, avec dispense de lecture lors de l'adoption du règlement, qu'à une prochaine séance du conseil, le conseil prévoit adopter un règlement établissant un tarif applicable aux dépenses occasionnées par la participation à un congrès, une activité de formation ou activité de représentation, d'un employé municipal du Village de Hemmingford.

6A-RAPPORT DU DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS

Monsieur Yves Gauthier, directeur des travaux publics, dépose son rapport par une liste détaillée des travaux accomplis durant le mois de mars 2017.

2017-04-094

6B - OCTROI DU CONTRAT DE PAVAGE 2017

Attendu que la Municipalité du Village de Hemmingford s'est jointe à un regroupement des municipalités de la MRC des Jardins-de-Napierville pour l'appel d'offres pour les travaux de pavage pour 2017;

Attendu que la MRC des-jardins-de-Napierville a géré l'appel d'offres public regroupé pour les 4 municipalités participantes et a reçu les 7 soumissions suivantes pour le contrat de pavage pour le Village de Hemmingford;

Entrepreneur	Coût total, avec taxes
MSA Infrastructures Inc.	21 148.50\$
Pavage Axion Inc.	22 255.33\$
Pavages Ultra	23 287.04\$
Pavages Chenail inc.	24 839.07\$
Ali Construction inc	25 696.20\$
Eurovia	26 975.10\$
Sintra Inc	28 826.53\$

Attendu que le comité de Voirie recommande que le contrat soit accordé à MSA Infrastructures inc. le plus bas soumissionnaire conforme au cahier de charges;

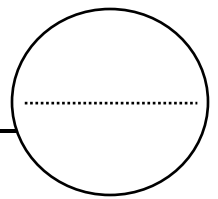
En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Lucie Bourdon, conseillère et résolu à l'unanimité par les conseillers :

- D'octroyer le contrat de revêtement d'une partie du réseau routier municipal à la compagnie MSA Infrastructures inc. pour un montant total de 21 148.50\$ taxes incluses ;
- D'autoriser la directrice générale d'approuver une variation de quantité jusqu'à 15% supplémentaire si nécessaire ;
- D'approuver les crédits nécessaires à ces fins (03-010-00-721), tel que budgété pour l'exercice financier 2017;
- D'autoriser le maire et la directrice générale à signer tout document relié à ce dossier;
- D'inclure les coûts encourus pour les améliorations du chemin dans le prochain programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM);
- De remercier la MRC des-jardins-de-Napierville d'avoir géré le dossier d'achat regroupé pour les municipalités participantes.

ADOPTÉE



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



2017-04-095

6C – DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS – ENTENTE POUR LES TRAVAUX FUTUR DE L'AVENUE CHAMPLAIN

- Considérant que la Municipalité a commencé les démarches afin de réaliser les travaux de réfection des infrastructures de l'avenue Champlain ;
- Considérant que la Municipalité veut réaliser les travaux dans les meilleurs délais afin d'obtenir une subvention et d'inclure une partie des sommes allouées pour la Municipalité dans le cadre de sa programmation de la TECQ 2014-2018 ;
- Considérant que l'avenue Champlain (route 202) fait partie du réseau du Ministère des transports ;

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Dale Langille, conseiller et résolu à l'unanimité par les conseillers :

- La Municipalité demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) de participer financièrement à la réalisation des travaux de réfection des infrastructures de l'avenue Champlain (route 202) et de convenir d'un protocole d'entente avec la Municipalité pour la réalisation de ce projet ;
- De faire parvenir cette résolution à M. François Hallé du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports et à M. Stéphane Billette député de Huntingdon.

ADOPTÉE

7A-RAPPORT DE L'OPÉRATEUR DE L'EAU POTABLE

La consommation de l'eau potable a été de 51 452 gallons par jour durant le mois de mars. Un rapport détaillé des lectures faites à la station de pompage de l'eau potable est remis à chaque membre du conseil à titre informatif.

7B-RAPPORT DE L'OPÉRATEUR DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

Un rapport sur les informations journalières du poste de pompage principal à l'assainissement des eaux usées est fourni à chaque membre du conseil.

2017-04-096

7C - SERVICE DES EAUX USÉES – ACHAT D'UNE POMPE DE REMPLACEMENT STATION PRINCIPALE

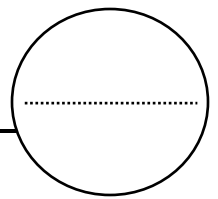
- Considérant que nous avons procédé à la modification des pompes afin d'améliorer l'efficacité en 2011 ;
- Considérant que nous devons faire l'achat d'une pompe supplémentaire en cas des pannes ;
- Considérant qu' il est primordial d'avoir une pompe supplémentaire pour réduire les possibilités de déversement ;
- Considérant que nous avons reçu 2 soumissions :
- | | |
|---------------|-----------------------|
| Les pompes JP | 7 813.00\$ plus taxes |
| Pompex | 6 470.00 plus taxes |

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Howard Silverman, conseiller et résolu à l'unanimité par les conseillers de faire l'achat d'une pompe supplémentaire de la compagnie Pompex au montant de 7 438.88\$ avec taxes et de prendre les fonds à même 03-010-01-725.

ADOPTÉE



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



2017-04-097

7D - SERVICE DE L'EAU POTABLE – INVERSEUR AUTOMATIQUE

- Considérant la réglementation du Ministère qui stipule que nous ne pouvons perdre de pression dans le réseau pour empêcher la contamination ;
- Considérant que lors de panne électrique, il est difficile d'être sur les lieux assez rapidement afin de respecter le délai ;
- Considérant que la Municipalité a demandé des soumissions afin d'installer les branchements nécessaires au départ automatique de la génératrice ;
- Considérant les soumissions reçues :
- | | |
|------------------------------|-----------------------|
| Florent Guay Électrique inc. | 6 880.03\$ plus taxe |
| Priest | 12 465.00\$ plus taxe |

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Normand Lussier, conseiller et résolu à l'unanimité par les conseillers d'octroyer le mandat à la compagnie Florent Guay inc. pour un montant de 8 952.03\$ taxes incluses et de prendre les fonds à même le compte 03-010-00-725.

ADOPTÉE

7E - DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL DE LA GESTION DE L'EAU POTABLE

Le rapport annuel de la gestion de l'eau potable a été transmis au MDDELCC en date du 20 mars 2017 (Déclaration des prélèvements d'eau – année 2016) par Pascale Giroux.

7F - DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL 2016 – OUVRAGES MUNICIPAUX D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

Le rapport annuel des ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées transmis au MDDELCC en date du 14 mars 2017 par Pascale Giroux.

2017-04-098

7G - CALIBRATION DES DÉBITMÈTRES

- Attendu qu' il faut faire annuellement la calibration des débitmètres selon les obligations sur la stratégie d'économie de l'eau potable par le MDDEP;
- Attendu que la firme Vibriss nous offre la calibration des débitmètres pour Village de Hemmingford seulement au montant 959\$ plus taxes;

En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Howard Silverman, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers que le mandat pour la calibration des débitmètres soit accordé à la firme Vibriss pour un montant de 959.00\$ + taxes.

ADOPTÉE

2017-04-099

7H- COMPENSATION - FIN DE SEMAINE DE GARDE ET APPEL D'URGENCE

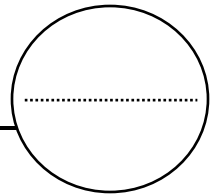
- Considérant que pour suivre la réglementation du MDDELCC, la Municipalité se doit d'avoir un employé sur appel pour le système d'eau potable en cas d'urgence ;
- Considérant que les employés opérateurs du système d'eau potable demande une compensation pour leurs fins de semaine de garde car ils doivent rester à l'intérieur d'un rayon de 15 minutes de la station d'eau potable afin de respecter le protocole ;
- Considérant que Mme Pascale Giroux et M. Yves Gauthier sont les seuls employés accrédités pour s'occuper de l'opération du système d'eau potable ;

En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Lucie Bourdon, conseillère et résolu unanimement par les conseillers ce qui suit :

- D'offrir une compensation à l'employé de garde de 50\$ pour le samedi, 50\$ pour le dimanche et de 50\$ par jour férié chômé tel que stipulé dans la politique des employés à temps complet ;



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



- Que tout appel d'urgence sera payé à taux simple pour un trois heures minimum tel que les normes du travail le stipule ;
- Que les rotations de fin de semaine se feront seulement entre Mme Giroux et M. Gauthier jusqu'à ce qu'un autre employé qualifié puisse participer à la rotation des fins de semaines.

ADOPTÉE

2017-04-100

8A - OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION – QUOTE PART 2017

Les prévisions budgétaires de l'Office Municipal d'Habitation de Hemmingford démontre que le 10% du déficit prévu serait environ 15 280.55\$ sans considérer les paiements du capital et des intérêts pour les prêts des travaux majeurs ;

En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Lucie Bourdon, conseillère et résolu unanimement par les conseillers de payer le montant de 15 280.55\$ à l'Office Municipal d'Habitation de Hemmingford couvrant notre quote-part du déficit prévu pour l'année 2017.

ADOPTÉE

2017-04-101

8B - OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION – CAPITAL ET INTÉRÊTS POUR LES PRÊTS PERMANENTS DES TRAVAUX MAJEURS SELON L'ENTENTE

Considérant que les rapports remis pour la liste des paiements en capital et intérêt sont tels que suivent :

- pour l'année 2017 : Capital 3 931.05\$
Intérêts 2 698.40\$

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Howard Silverman, conseiller et résolu unanimement par les conseillers

Que la directrice générale Amélie Latendresse est autorisée à payer :

- le montant de 3 387.96 \$ couvrant le prêt 01525-01-01 l'année 2017
- le montant de 3 241.49 \$ couvrant le prêt 01525-02 l'année 2017

Que le montant de 6,629.45\$ soit approprié du compte spécial-surplus réservé à cette fin pour respecter les engagements de ce paiement.

ADOPTÉE

9A-RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

M. Martin Éthier, inspecteur municipal, dépose son rapport des permis de construction pour le mois de mars 2017.

Nombre de permis émis :	3
Valeur des travaux :	3 850\$

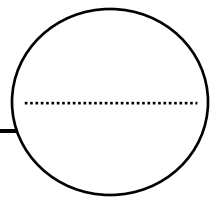
2017-04-102

9B - AVIS DE MOTIONS – MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NO.293

Dale Langille, conseiller, donne un avis de motion, avec dispense de lecture, qu'à une prochaine séance du conseil, un règlement sera adopté qui vise à modifier le règlement existant de zonage no. 293.



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



2017-04-103

9C - ADOPTION, PROJET DE RÈGLEMENT NO. 293-1 – MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NO.293

Attendu qu' une municipalité peut légiférer en matière de zonage en vertu de l'article 113 de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

Attendu que deux (2) demandes de modification de zonage ont été reçues;

Attendu qu' un avis de motion a été donné lors de la séance régulière du 4 avril 2017;

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Dale Langille, conseiller et résolu unanimement d'adopter le Règlement numéro 293-1 amendant le Règlement de zonage numéro 293.

ADOPTÉE

2017-04-104

9D - AVIS DE MOTIONS – RÈGLEMENT CONCERNANT LES ENTENTES RELATIVES À DES TRAVAUX MUNICIPAUX NO.306

Lucie Bourdon, conseillère, donne un avis de motion, avec dispense de lecture, qu'à une prochaine séance du conseil, un règlement sera adopté concernant les ententes relatives à des travaux municipaux règ. No 306.

2017-04-105

9E - ADOPTION, PROJET DE RÈGLEMENT NO. 306 – RÈGLEMENT CONCERNANT LES ENTENTES RELATIVES À DES TRAVAUX MUNICIPAUX NO.306

Attendu qu' une municipalité peut adopter un règlement relatif à des travaux municipaux en vertu de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme ;

Attendu qu' un avis de motion a été donné lors de la séance régulière du 4 avril 2017;

En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Normand Lussier, conseiller et résolu unanimement d'adopter le Règlement numéro 306 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux.

ADOPTÉE

2017-04-106

10A - PARTICIPATION FINANCIÈRE – INSCRIPTION HOCKEY MINEUR ET PATINAGE ARTISTIQUE

Considérant qu' il est important de favoriser la participation des jeunes aux diverses activités de loisir ;

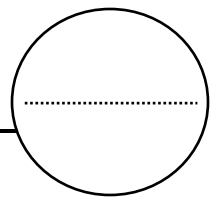
Considérant que la municipalité du Village de Hemmingford désire promouvoir l'activité physiques afin d'établir de saines habitudes de vie et lutter contre la sédentarité ;

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Howard Silverman, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers ce qui suit :

- La municipalité offre une aide financière de 75\$ par enfants résident du Village de Hemmingford qui sont inscrit au Hockey mineur et/ou au Club de patinage artistique ;
- La demande d'aide financière devra être effectué sur le formulaire prévu à cette fin et disponible au bureau municipal ;
- La demande d'aide financière devra être effectué avant le 31 octobre 2017;
- Le participant ou le tuteur devra également fournir avec sa demande les documents suivants :



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



1. Preuve de résidence ;
2. Un reçu officiel du montant payé pour l'inscription et émis par l'organisme ;
3. Le reçu devra indiquer le nom, l'adresse et le nom de l'activité ainsi que la catégorie ;

- Que la présente aide financière soit pour la saison 2017-2018 seulement et ne représente pas un engagement annuel de la part de la municipalité du Village de Hemmingford.

ADOPTÉE

2017-04-107

10B – PROJET – ARCHIVES HEMMINGFORD

Attendu la résolution #2015-04-80 du Canton de Hemmingford et la résolution # 2015-04-085 du Village de Hemmingford stipulent que chacune des Municipalités offrira son soutien au projet d'Archives Hemmingford conditionnellement à l'obtention de 2 subventions ;

Attendu que les Archives Hemmingford ont reçu la confirmation de Fond Canada pour une aide de 94 250\$;

Attendu que les Archives Hemmingford ont reçu la confirmation du Fonds conjoncturel de développement pour un montant de 40 000\$;

Attendu que la condition pour recevoir l'aide de la Municipalité du Village et la Municipalité du Canton de Hemmingford est respectées ;

En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Lucie Bourdon, conseillère et résolu à l'unanimité par les conseillers ce qui suit ;

- Que la Municipalité du Village de Hemmingford procède au paiement de l'aide financière pour un montant de 54 250\$ qui inclus la part de la Municipalité du Village à la hauteur de 14 250\$ ainsi que la part du Canton de Hemmingford à la hauteur de 40 000\$;

- Que la Municipalité du Village de Hemmingford demande le remboursement de la part du Canton de Hemmingford (40 000\$) lors du paiement de la Quote-part Loisirs et Cultures et ce lors du processus de fin d'année en décembre 2017 ;

- Que les fonds soit transféré du compte 03-010-00-970 au compte 02-702-30-511.

ADOPTÉE

2017-04-108

10C - CONTRIBUTION FINANCIÈRE – HOCKEY MINEUR SAISON 2016-2017

Attendu que la municipalité s'est engagée à payer le montant de 25\$ par enfant inscrit pour la saison 2016-2017;

Attendu que pour la saison 2016-2017, six (6) enfants du village sont inscrits au hockey mineur ;

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers :

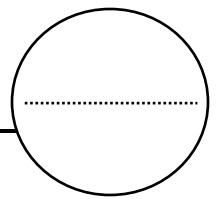
- Qu'un montant de 150.00\$ soit accordé, soit un montant de \$25/par enfant inscrit pour la saison 2016-2017;

ADOPTÉE

Monsieur le conseiller Dale Langille déclare avoir un intérêt pécuniaire dans le prochain dossier et se retire de cette discussion



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



2017-04-109

10D – EMBAUCHE MONITEURS - CAMP DE JOUR 2016

Considérant que le camp de jour sera offert par la Municipalité cette été, pour une période de neuf semaines ;

Considérant le lancement de l'appel de candidature pour les postes de coordonnateur et de moniteur de camp de jour (résolution # 2017-02-050)

Considérant qu' il y a lieu de procéder à l'embauche du coordonnateur et des moniteurs ;

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Howard Silverman, conseiller et résolu unanimement par les conseillers ce qui suit :

- De procéder à l'embauche de Mme Kelly Wallace au poste de coordonnatrice du camp de jour selon le tableau de recommandation #2017-002 ;
- De procéder à l'embauche de Julianna Mesei, Cassandra Poirier et Mason Simard aux postes de moniteurs de camp de jour selon le tableau de recommandation #2017-002.

ADOPTÉE

Monsieur le conseiller Dale Langille reprend son poste.

CORRESPONDANCE

2017-04-110

11-2C – MOTION – SANTÉ PUBLIQUE - INDUSTRIE DU TABAC

Considérant que le tabac est la cause la plus importante de maladies évitables et de décès prématurés au Québec, causant la mort de plus de 10 000 personnes chaque année;

Considérant que l'épidémie du tabagisme est causée par une industrie qui utilise tous les moyens à sa disposition pour maximiser ses profits;

Considérant que des centaines de municipalités du Québec ont déjà pris position pour encourager les gouvernements d'adopter des cibles audacieuses de réduction du tabagisme, pour protéger davantage les non-fumeurs ou pour éliminer la promotion du tabac, alors que d'autres ont elles-mêmes adopté des interdictions de fumer;

Considérant que les documents internes de l'industrie du tabac révèlent que de nombreuses municipalités au Québec ont été utilisées, à leur insu, pour promouvoir les intérêts des fabricants du tabac;

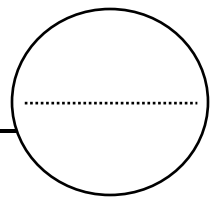
Considérant que le Québec a endossé le traité international pour la lutte antitabac de l'Organisation mondiale de la Santé qui oblige les gouvernements d'instaurer des mesures visant à empêcher l'ingérence de l'industrie du tabac à tous les niveaux gouvernementaux;

En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Lucie Bourdon, conseillère, et résolu unanimement par les conseillers que le conseil municipal du Village de Hemmingford interpelle le gouvernement du Québec afin qu'il mette en oeuvre les recommandations découlant de la Convention-cadre internationale de l'OMS pour la lutte antitabac concernant l'ingérence de l'industrie du tabac dans le développement des politiques de santé des gouvernements, et il est en outre résolu d'envoyer cette résolution à nos députés locaux, à la ministre déléguée à la Santé publique Madame Lucie Charlebois ainsi qu'à la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac.

ADOPTÉE



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



2017-04-111

10-3A-SOUTIEN FINANCIER – FOIRE DE HAVELOCK

Mme Channa Sutton, secrétaire-trésorière pour le comité d'administration de la Foire de Havelock dépose une demande de soutien financier afin de pouvoir continuer d'offrir la tradition de la Foire de Havelock pour les activités qui auront lieu le samedi 9 septembre 2017 de 8h00 à 16h00 ;

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unaniment par les conseillers qu'un montant de 100\$ leur soit accordé comme soutien financier.

ADOPTÉE

QUESTIONS DIVERSES

2017-04-112

13 - ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER AU 4 AVRIL 2017

Mme Amélie Latendresse, directrice générale et secrétaire-trésorière, dépose la liste des comptes payés et à payer au 4 avril 2017. Il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Lucie Bourdon, conseiller, et résolu unaniment par les conseillers que les comptes payés du 8 mars au 4 avril 2017 soient acceptés au montant de 60 309.90\$ incluant les salaires et que les comptes à payer en date du 4 avril 2017 soient payés au montant de 78 495.59\$.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTION

Aucun citoyen présent à l'assemblée.

2017-04-113

LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 20h43 sur une proposition de Michael Houle, conseiller, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et ce résolu unaniment.

ADOPTÉE

Drew Somerville, Maire
Maire.

Amélie Latendresse
Directrice générale et Secr.-très.

Je, _____, maire de la Municipalité du Village de Hemmingford, signe pour approbation, toutes les résolutions adoptées à la séance ordinaire tenue le 4 avril 2017.